



ÉTUDES INTERCULTURELLES
DE LANGUES APPLIQUÉES

Sociétés et Humanités
Université de Paris

Participez à la formation des talents dont votre entreprise a besoin !

Taxe d'apprentissage

UFR ÉTUDES INTERCULTURELLES DE LANGUES APPLIQUÉES



Qui sommes-nous ?

Composante de la Faculté Sociétés & Humanités d'Université de Paris, l'UFR EILA (Etudes Interculturelles de Langues Appliquées) est une Unité de Formation et de Recherche dont les grands axes sont les langues contemporaines et en particulier les langues spécialisées.

PROJETS RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- Renouvellement d'équipements pédagogiques pour les étudiants
- Acquisition de logiciels à l'usage des étudiants
- Acquisition, en application directe avec les formations, de matériels destinés aux apprentis

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION RÉDACTEUR TECHNIQUE

Elle forme des experts professionnels en communication technique.

MÉTIERS VISÉS

- Concepteur/conceptrice de modules de e-learning
- Concepteur/conceptrice en expérience utilisateur
- Knowledge assistant
- Webmestre éditorial

COMPÉTENCES ACQUISES

Concevoir, structurer, rédiger l'information technique dans des domaines de haute technologie.

MASTER PROFESSIONNEL COMMUNICATION TECHNIQUE MULTILINGUE

Il forme des chefs de projets en communication technique et en e-learning.

MÉTIERS VISÉS

- Communicateur/communicatrice technique
- Chef de projet documentation
- Webmestre éditorial
- Ingénieur/ingénieure documentaire
- Knowledge manager

COMPÉTENCES ACQUISES

Coordonner, piloter des supports de documentation technique dans des domaines de haute technologie en interface avec des équipes transverses

1050

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
(DONT PLUS DE 100 EN
ALTERNANCE)

48

ENSEIGNANTS,
ENSEIGNANTES,
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET ENSEIGNANTES-
CHERCHEURES

15

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

+100

CHARGÉS ET CHARGÉES
D'ENSEIGNEMENT
VACATAIRES

1

LABORATOIRE (CLILLAC - ARP)

MASTER INDUSTRIE DE LA LANGUE ET TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Il forme à l'ensemble des métiers de la traduction pragmatique (technique, scientifique, spécialisée) et à la gestion informatisée de ressources linguistiques, ce qui englobe la gestion de projets multilingues, la terminologie, la révision, la localisation..., soit une palette très étendue de spécialisations.

MÉTIER VISÉS

- Traducteur/traductrice
- Chef de projet en traduction et localisation
- Terminologue
- Spécialiste en ressources linguistiques
- Ingénieur/ingénieure linguiste
- Post-éditeur/post-éditrice, transcréateur/transcréatrice

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser l'ensemble de la chaîne de production en traduction et gestion de ressources linguistiques multilingues : des compétences linguistiques et sociolinguistiques aux compétences de communication et de marché, en passant par les outils informatiques et les spécialisations associées.

MASTER LANGUES, INTERPRÉTATION ET STRATÉGIES INTERCULTURELLES

Il forme des cadres à forte expertise interculturelle et linguistique appelés à travailler dans le domaine de l'intelligence et du management interculturel, de l'interprétation de liaison, de la communication multilingue et de la médiation dans des contextes associatifs ou commerciaux.

MÉTIER VISÉS

- Interprète médiateur/médiatrice
- Ingénieur/ingénieure de projets interculturels
- Chargé/chargée de communication internationale
- Consultant/consultante linguistique et interculturel/interculturelle

COMPÉTENCES ACQUISES

Ce parcours forme des interprètes-experts en communication et en intelligence interculturelle capables de mettre en œuvre des stratégies de management interculturel tant dans les contextes liés au monde de l'entreprise (marketing, communication et négociation multilingues, gestion de conflits) que dans les environnements sociaux (accueil des populations étrangères, asile, secteur médico-psycho-social, milieux associatifs).

Retrouvez l'ensemble de nos formations éligibles au versement de la taxe d'apprentissage en ligne.

u-paris.fr/taxe-apprentissage



astre.eila@u-paris.fr



L'UFR EILA est l'une des 12 composantes de la Faculté Sociétés & Humanités

La Faculté Sociétés & Humanités

Au cœur de l'interdisciplinarité

Forte de ses 24 110 étudiants, 40 structures de recherche, 1 202 chercheurs et enseignants-chercheurs, et 388 personnels administratifs et techniques, la Faculté Sociétés & Humanités est une des trois grandes facultés d'Université de Paris. Véritable lieu d'échanges des savoirs et vivier de recherches pluridisciplinaires, notre faculté a la particularité de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires dans les secteurs des arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, ainsi que les disciplines juridiques, économiques et de gestion. Elle intègre également l'IUT de Paris – Rives de Seine.

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

- achat d'équipements pédagogiques et professionnels
- renouvellement et modernisation du matériel informatique à destination des étudiants
- enrichissement de l'offre des bibliothèques, notamment par le biais d'abonnements à des ressources documentaires spécialisées
- développement de projets pédagogiques innovants
- accompagnement de la professionnalisation des étudiants

12

COMPOSANTES

8

ÉCOLES DOCTORALES

101

PARCOURS DE 1^{ER} CYCLE

152

PARCOURS DE MASTERS

80

DIPLÔMES NATIONAUX EN
ALTERNANCE

166

DU, DIU ET FORMATIONS
QUALIFIANTES

1270

APPRENTIS

2342

STAGIAIRES DE LA
FORMATION CONTINUE



2 RUE VALETTE 75005 PARIS



u-paris.fr/societes-humanites

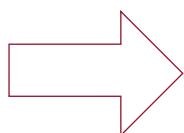
Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à Université de Paris ?



1/ REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE VERSEMENT

Trois étapes :

- > Renseignez vos informations ;
- > Consultez la liste des formations éligibles au versement du solde de la TA et choisissez votre ou vos bénéficiaires > u-paris.fr/taxe-apprentissage ;
- > Reporter sur le formulaire les intitulés des formations bénéficiaires sélectionnées et/ou des composantes. > u-paris.fr/wp-content/uploads/2021/12/UP_TA_Formulaire_2022-VF.pdf



2/ TRANSMETTEZ LE FORMULAIRE, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE VERSEMENT,

À taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr avant le 31 mai 2022
(par virement de préférence)



3/ L'AGENCE COMPTABLE D'UNIVERSITÉ DE PARIS ÉTABLIRA ALORS VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE DE VERSEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2021

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA
(VERSÉE AUX CFA)
perçues par les URSSAF
dès janvier 2022
(soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA
versement direct à
Université de Paris
(soit 0,09% de la masse salariale)



Contacts

Contact et versement de la taxe d'apprentissage

✉ taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Référent* Taxe d'apprentissage de l'UFR EILA

✉ astre.eila@u-paris.fr

☎ 01 57 27 56 66, 01 57 27 56 61 ou 01 57 27 56 90

📍 Pôle Alternance, Stages et Relations entreprises de l'UFR EILA
Bureaux 424 et 444 – Bâtiment Olympe de Gouges, 8 place Paul Ricoeur 75013 Paris

* à mettre en copie de vos démarches

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université de Paris
u-paris.fr/taxe-apprentissage

 Université de Paris  @univ_paris  @univparis  @univ_paris  Université de Paris